



Sur le chemin des écoles, collèges et lycée d'Issy-les-Moulineaux

EDITO

Stress, fatigue, insomnie, gestion de situations familiales parfois complexes, l'enfant, tout comme ses parents souvent, doit faire face à de nombreuses difficultés qui peuvent expliquer des dérives scolaires ou des comportements inappropriés. Aussi, notre journal vous propose un numéro orienté sur le bien-être. Se faire du bien, être à l'écoute de soi mais aussi et surtout de son enfant. Communiquer avec lui pour mieux le comprendre et l'aider, c'est essentiel. Un enfant précoce est un enfant qui peut présenter un comportement inadapté en classe. Son développement intellectuel le conduit à s'ennuyer alors il chahute. Que faire dans ce cas ? Nous avons trouvé pour vous des adresses utiles et des conseils sur le sujet. Pour éviter la souffrance à l'école, des appuis vous sont apportés au sein de l'Education Nationale à travers le RASED. Se faire du bien c'est aussi veiller à une bonne utilisation par le jeune des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Se faire du bien par une alimentation adaptée qui couvre les besoins alimentaires spécifiques de l'enfant en respectant les recommandations en vigueur. Se faire du bien enfin par la détente et la relaxation. Voici donc un numéro pour mieux traverser la période hivernale et attendre le renouveau printanier !

Anne HILLAERT
Responsable de la publication

Sommaire :	page
• Enfant surdoué, que faire ?	1
• La souffrance à l'école	2
• Protéger les élèves des risques liés à l'utilisation des TIC	3
• Restauration scolaire	4
• Sophrologie	4



ENFANT SURDOUE... QUE FAIRE ?

On parle souvent des enfants en difficultés mais trop peu de ces enfants surdoués ou précoces. Paradoxalement, nombre d'entre eux sont en situation d'échec scolaire parce que leur précocité n'a pas été détectée...

Ces enfants se démarquent des autres par une grande curiosité intellectuelle, une très bonne mémoire, de grandes capacités de concentration et un QI au-dessus de 130. Si cette précocité n'a pas été détectée, l'enfant risque de s'ennuyer en classe et de se retrouver en situation d'échec scolaire.

"Un enfant surdoué (ou précoce) est un enfant dont l'âge mental est en avance d'une ou plusieurs années par rapport à son âge réel, physique et affectif [...]. Ces enfants ont un fonctionnement cognitif différent de la norme [...] et sont capables d'élaborer de façon plus ou moins intuitive leur propre mode de résolution dans les différents problèmes qui leur sont soumis. Ainsi, de nombreux enfants précoces ont appris à lire seuls avant 6 ans." <http://www.anpeip.org>

Ils ont une grande capacité d'apprentissage et se démarquent souvent de leurs petits camarades par leur volonté d'avancer tout seul. Leur vocabulaire est plus riche, leur syntaxe plus élaborée et ils apprennent en général à lire plus rapidement que la moyenne.

Les enfants précoces se démarquent également par une excellente mémoire, une bonne culture, des questions et des préoccupations d'ordre métaphysique ou philosophique inhabituelles chez de jeunes enfants et des camarades souvent plus âgés.

Ces enfants ne doivent surtout pas être considérés comme de petits adultes. Ils sont souvent bien plus fragiles que pourrait le laisser penser leur précocité. Il arrive en effet souvent qu'un enfant précoce, mentalement en avance de plusieurs années, n'ait pas un développement moteur et affectif équivalent. Ils restent avant tout des enfants

Un enfant est considéré comme précoce ou surdoué à partir d'un QI de 130, ce qui est le cas de 2 à 3 enfants sur 100. 1 enfant sur 100 a un QI de 140 et 1 sur 1 million atteint 180. Par comparaison, sachez que le QI de la moitié de la population française oscille entre 90 et 110.

Les parents se sentent souvent dépourvus lorsqu'ils découvrent que leur enfant est surdoué. Voici quelques adresses utiles pour prendre conseil...

- Association de loisirs, de rencontres et d'éducation pour les enfants intellectuellement précoces (Alrep) www.alrep.org
- Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces (Anpeip) www.anpeip.org
- Association pour les enfants précoces (Afep) www.afep.asso.fr
- Mensa France www.mensa.fr
- Eurotalent www.eurotalent.org
- Collège du Cèdre (établissement public) 78110 Le Vésinet Tél. : 01 30 71 61 23
- L'école Hattemer 75008 Paris Tél. : 01 43 87 59 14
- Ecole Privée Gerson 75016 Paris

PROCHAINE REUNION DE L'UNION LOCALE A 20 h 30 A L'AGORA :
Jeudi 20 mars 2008 et Jeudi 15 mai 2008
L'ASSEMBLEE GENERALE AURA LIEU LE 19 JUIN 2008
Tous les adhérents sont invités à ces réunions. Venez nombreux !

LA SOUFFRANCE A L'ECOLE



Les aides spécialisées qui contribuent à la lutte contre l'échec scolaire existent à l'école



La FNAREN (Fédération Nationale des Associations des Rééducateurs de l'Education Nationale) s'est réunie le 2 février 2008 en présence de son Comité Scientifique à l'Université de Paris V pour évoquer cette question.

En effet, 15 % des élèves arriveraient au collège ne sachant ni lire ni écrire, selon le Haut Conseil de l'Education. Les difficultés rencontrées par un grand nombre d'enfants à l'Ecole, de la maternelle au collège, constituent donc aujourd'hui une préoccupation majeure des pays européens. Echec scolaire, tentation de la violence et risque de marginalisation vont souvent de pair. L'école pour TOUS les enfants, en situation de handicap ou non, semble mise en difficulté. L'école tente de répondre aux attentes de la société et des familles. Les enseignants sont assignés à faire réussir tous les élèves et prennent la mesure de leur tâche. Pourtant la situation devient de plus en plus critique. Souvent, ce qui n'est pas réglé à l'école pour ces enfants s'exacerbe pour atteindre le seuil de l'intolérable au collège.

Prend-on en compte la souffrance de ces enfants qui ne réussissent pas ? Se représente-t-on à quel point le fonctionnement du groupe classe peut être perturbé par les difficultés de comportement rencontrées par certains enfants ? Mesure-t-on les difficultés et parfois le désarroi que cela provoque chez les enseignants dont la bonne volonté et le savoir-faire ne suffisent parfois pas pour répondre aux situations multiples auxquelles ils sont confrontés dans leur classe ? Enfin, parle-t-on de la souffrance des parents ? Le malaise des familles aggrave l'incompréhension voire la rupture avec le monde de l'Ecole. Tout ceci génère une souffrance pour les adultes et les enfants au sein même de l'école.

UNE REPONSE EXISTE : LES RASED

Les Réseaux d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficulté ont été mis en place en 1990 par l'Education Nationale. Garants de la mise en synergie des différents partenaires dans et hors école, les rééducateurs proposent au quotidien des réponses pertinentes pour ces enfants qui ne sont pas élèves.

A l'école, l'enfant n'apprend pas seulement des savoirs, il apprend aussi à devenir un élève, un citoyen de l'Ecole. Et cet apprentissage qu'il faut réussir ne relève pas pour certains enfants d'une aide strictement pédagogique, mais d'une aide rééducative, voire d'un suivi psychologique.

Ainsi le dispositif du RASED avec ses trois fonctions apporte des réponses originales et pertinentes au sein du système scolaire depuis deux décennies.

Le pédagogique c'est pas automatique !

La difficulté marginalise un élève. C'est pourquoi l'aide rééducative permet à l'enfant de trouver ou retrouver son statut d'élève. L'aide est décidée de manière collégiale avec le RASED dans les différentes instances que sont les conseils de maîtres ou de cycles, les concertations, les réunions de synthèse etc...

Selon les cas, il peut être proposé :

- un aménagement pédagogique au niveau de la classe, du cycle, de l'école...
- une aide spécialisée du RASED qui peut être pédagogique, rééducative ou psychologique
- une aide extérieure à caractère médical ou social
- un accompagnement des familles vers la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

Cette aide crée les conditions pour que l'enfant s'exprime en dehors des limites scolaires habituelles de façon à développer sa logique personnelle et pouvoir sortir des systèmes de défense dans lesquels il s'enferme à l'école. L'enfant va retrouver progressivement confiance en lui, comprendre sa difficulté, la surmonter et révéler ses capacités. Il s'agit de réveiller le désir d'apprendre pour qu'il s'implique dans les processus d'apprentissage.

PROTEGER LES ELEVES DES RISQUES LIES A L'UTILISATION DES TIC

Par
Arnaud PARMENTELAT
Président du Conseil Local
Jules Ferry - Acacias



Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont devenues presque incontournables, notamment dans les établissements scolaires dès l'école maternelle. Notre ville d'Issy-les-Moulineaux est d'ailleurs l'une des pionnières en la matière comme nous l'a rappelé récemment notre maire adjoint chargé de l'éducation, Philippe KNUSMANN.

Côté Education Nationale, l'introduction du B2I (Brevet Informatique et Internet), créé fin 2000, atteste de l'importance de ces TIC et de la nécessité d'intégrer cette dimension dans les enseignements de la maternelle au lycée.

La démocratisation de ces technologies s'accompagne inévitablement de la multiplication des risques liés à leur utilisation, surtout par nos enfants. Tout comme il est nécessaire de participer à leur éducation en termes de sécurité routière ou de sécurité alimentaire, il est tout aussi important de veiller à leur sécurité informatique et téléphonique.

Je ne différencierai pas ici l'ordinateur et le téléphone portable car aujourd'hui, ils permettent tous les deux de communiquer en temps réel (voix, messagerie instantanée / chat), d'accéder à des informations en ligne (sites web, wap, forums, blogs, web radios, podcasts, vidéo en ligne), de produire du contenu multimédia (enregistrement audio, photo et vidéo numériques). Sur un plan technique pur, certes un peu simpliste, ces deux types d'appareils sont des ordinateurs : écran, clavier, système d'exploitation (Windows ou Windows Mobile, MacOS, PalmOs, Linux, Symbian...), navigation au stylet, à la molette ou au doigt, mémoire, cartes mémoires amovibles, etc... Cette non-différenciation technique implique des risques identiques liés à l'utilisation de ces appareils. Il est donc nécessaire, à nous parents ainsi qu'à l'Education Nationale et aux collectivités territoriales, d'oeuvrer sur le long terme pour que les réflexes de protection des élèves soient identiques quant à l'utilisation de ces deux types d'appareils.

Prenons deux exemples :

1. Un des bons réflexes relatifs à l'ordinateur familial est de placer dans une pièce commune du domicile et d'accompagner ses enfants afin de protéger des malveillances virales, pornographiques, pédophiles, violents, propositions de rencontres qui s'immiscent par mail (spams), bandeaux publicitaires ou messagerie instantanée et de réagir lorsqu'il est, malgré notre vigilance, confronté à ces malveillances. Or, il est impossible de consigner le téléphone portable au centre du salon !
2. La nécessité d'utiliser systématiquement, sur les ordinateurs familiaux, un antivirus, d'un pare-feu (firewall), d'un système de contrôle parental, de logiciels antispywares, d'un antispam... semble être connue de plus en plus de parents, mais qu'en est-il sur les téléphones portables sophistiqués que revendiquent les élèves de plus en plus tôt dans leur scolarité ? L'esprit de liberté conféré par le téléphone portable risque de provoquer la réduction des mesures de sécurité qui arrivent péniblement à être déployées à nos domiciles. Certes, des solutions existent : par exemple, les opérateurs de téléphone mobile proposent déjà des systèmes de contrôle parental.

Nous sommes malheureusement inégaux devant les risques de l'informatique et des communications :

- @ ces technologies sont récentes et évoluent très vite à l'échelle humaine,
- @ elles sont souvent onéreuses donc certains n'ont pas le moyen de les acquérir ou de les protéger efficacement. Souvent, dans les familles aux revenus les plus modestes, le téléphone portable est prioritaire sur l'ordinateur personnel.
- @ elles requièrent au minimum une curiosité technique, idéalement des compétences techniques, pour être combattus efficacement et en toute confiance
- @ le secteur de la sécurité informatique est en plein essor dans le monde professionnel, la littérature sur le sujet n'est pas toujours à la portée de tous et l'éducation des utilisateurs reste très variable d'une organisation à l'autre.

Pour vous aider dans cette démarche, l'Union Locale FCPE d'Issy-les-Moulineaux a participé bénévolement à la diffusion de supports (On se mobilise, Guide de l'internet plus sûr...)

Nous vous proposons les sites web suivants pour vous donner les pistes à suivre pour améliorer la sécurité informatique et téléphonique, la vôtre et celle de vos enfants :

- | | |
|---|---|
| http://www.afom.fr | http://www.unaf.fr/article.php3?id_article=5018 |
| http://www.protegetonordi.com | http://www.commentcamarche.net/ |
| http://www.secuser.com | |

Pour connaître les compétences et aptitudes qui sont demandées aux élèves pour obtenir leurs attestations du B2I, à l'école élémentaire, au collège, au lycée, vous pouvez consulter : <http://eduscol.education.fr/D0053/accueil.htm> ou <http://www2.educnet.education.fr/sections/formation/certification/b2i/>

INFO PRATIQUES**LA FCPE POUR VOUS, AVEC VOUS****RESTAURATION SCOLAIRE**1. Résultats

L'Institut Pasteur de Lille a réalisé en 2007 des contrôles d'hygiène ainsi qu'un audit d'hygiène.

En ce qui concerne les contrôles d'hygiène, les analyses bactériologiques des denrées alimentaires montrent un taux de prélèvement très satisfaisant de l'ordre de 96,6 % pour 88 prélèvements effectués. L'audit d'hygiène permet également d'établir un bilan positif puisque sur les écoles élémentaires, 93 % d'audits sont satisfaisants et sur les écoles maternelles, on note 88 % d'audits satisfaisants contre 65 % en 2006.

2. La structure des repas des enfants scolarisés

La journée alimentaire doit être décomposée en quatre repas : petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner. Le petit déjeuner est fondamental après une nuit de jeûne et de repos. Aucun enfant ne devrait arriver à l'école sans l'avoir consommé. Il représente également un temps familial important qui structure l'enfant. Il doit comporter au minimum 3 éléments (produit céréalier, produit laitier et une boisson ou un jus de fruit). Le déjeuner intègre 4 composants (plat + garniture / fromage – produit laitier / dessert / pain OU entrée / plat + garniture / produit laitier ou fromage / pain). La seule boisson recommandée est l'EAU. Le goûter est un repas important pour l'enfant qui permet d'éviter le grignotage jusqu'au dîner. Il doit être unique, proposé à une heure régulière et au moins deux heures avant le dîner. Il est recommandé de servir 2 éléments au maximum et une boisson dans les produits suivants : fruits frais, fruits cuits, produits laitiers, produits céréaliers (pain, biscuit sec...) si possible non raffinés. Tous produits contenant plus de 15 % de matières grasses doivent être évités au maximum. Les boissons sont l'eau, les jus de fruits et le lait demi-écrémé.

Témoignage : Une maman nous explique : « *Moi, mon fils, il est maigre, les restrictions à l'école ce n'est pas bon pour lui. Et au goûter, ce n'est pas toujours possible de donner des produits non raffinés* ». Notre réponse : Les repas à l'école respectent les recommandations nutritionnelles définies par le GEM RCN (Groupe d'Etudes des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition) qui a d'ailleurs rédigé une recommandation relative à la nutrition validée par le Conseil Scientifique de l'Observatoire économique de l'achat public le 4 mai 2007 et qui se substitue à la circulaire datant du 25 juin 2001 sur laquelle est basé le plan alimentaire actuelle de la Ville dans les écoles maternelles et élémentaires. Cette nouvelle recommandation a pour but d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas, compte tenu des données nouvelles concernant la santé publique, notamment la montée inquiétante du surpoids et de l'obésité, et des priorités nutritionnelles nationales dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

INSOMNIE, MANQUE DE CONCENTRATION, COMPORTEMENT VIOLENT. Dans tous ces cas, il existe une méthode naturelle qui permet à l'enfant comme à l'adulte de retrouver la sérénité. Il s'agit de la Sophrologie qui tire son nom du grec ancien « Sos » pour l'harmonie, la paix, la sérénité, « Phren » pour la conscience, l'esprit, « Logos » pour l'étude. Cette méthode de relaxation a fait ses preuves dans de nombreux domaines : gestion du stress, préparation à l'accouchement, développement des capacités de mémorisation et de concentration, développement de la confiance en soi, amélioration du sommeil. A partir de techniques simples, elle offre la possibilité de transformer une difficulté en un événement positif.

Ainsi, si votre enfant a du mal à s'endormir, proposez lui l'exercice du petit nuage. Demandez lui d'inspirer et d'expirer en relâchant son menton, ses dents, son visage, l'arrière de sa tête et son cou. Il réalise alors la détente qui l'envahit. Demandez lui d'inspirer une seconde fois et d'expirer lentement en décontractant ses épaules, ses bras, son ventre et son dos. Il réalise la détente qui s'opère. Il inspire une dernière fois et expire en relâchant les jambes et les pieds. Maintenant il peut imaginer un nuage au dessus de sa tête. Il l'imagine en couleur. Demandez lui la couleur qu'il a choisi. S'il vous répond bleu, couleur du calme, vous pouvez lui proposer de suivre le parcours de ce petit nuage bleu. S'il vous donne une autre couleur, il faut lui suggérer de gommer la couleur initiale et de peindre mentalement le petit nuage en bleu. Bonne nuit ! La sophrologie permet de répondre à de nombreux problèmes. Pour toute question sur le sujet, écrivez nous à www.fcpe.issy@laposte.net.

ADHERER A LA FCPE, c'est souscrire à un certain nombre de valeurs que s'attachent à défendre depuis plusieurs générations les parents d'élèves et la fédération. **ADHERER A LA FCPE**, c'est vouloir défendre la laïcité, la tolérance, le respect des opinions philosophiques, politiques et religieuses de chacun, la gratuité, l'égalité des chances.

ADHERER A LA FCPE, c'est se sentir concerné par le devenir de notre jeunesse et considérer qu'ensemble nous pouvons espérer, construire et défendre. **ADHEREZ** en remplissant le bulletin d'adhésion sur <http://fcpe.issy.free.fr>.



*Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques
Reconnue d'utilité publique*

*Consulter notre site : <http://fcpe.issy.free.fr>
Contacter les membres : fcpe.issy@laposte.net*